ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU BARREAU BAS ST-LAURENT / GASPÉSIE/ ILES-DE-LA-MADELEINE DU 3 JUILLET 2020, SUR LA PLATEFORME ZOOM, À 11 : 00 HEURES

|  |
| --- |
|  |

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du conseil 2019-2020;
2. Présences, lecture de l’avis de convocation et preuve de transmission;
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour ;
4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 25 mai 2019, commentaires et adoption;
5. Affaires découlant de la dernière Assemblée;

5.1 Association des avocats et avocates de Province;

5.2 Association professionnelle des avocats et avocates du Québec;

5.2.1 Discussion et décision sur le paiement de la cotisation (Voir projet de résolution)

5.3 Palais de Justice d'Amqui et de Mont-Joli;

5.4 Congrès, annulation congrès 2020, détermination lieu congrès 2021

6. Nouveaux règlements généraux présentation et décision; (voir projet et anciens règlements joints)

7. Rapport annuel de la bâtonnière de section;

8. États financiers

8.1 Présentation des états financiers, commentaires et adoption;

8.2 Cotisations de notre barreau à déterminer, membres de plus de 10 ans;

8.3 Décision sur détermination de la cotisation membres moins de 10 ans;

8.4 Décision sur détermination de la cotisation des avocats retraités

9. Nomination des experts comptables;

10. Rapports des différents comités :

10.1 Pratique illégale

10.2 AAP

10.3 Pratique privée

10.4 Création comités entente d’échange avec Meaux

11. Rapport du Jeune Barreau;

12. Message du bâtonnier du Québec, Me Paul-Matthieu Grondin;

13. Message de l’APAAQ, Me Catia Larose, présidente ;

14. Message de l’AAP, Me Clément Massé;

15. Prochaine rentrée judiciaire à Rimouski 2021;

16. Varia;

16.1 50 ans de pratique du droit, ce n’est pas rien !

16.2

17. Élections;

18. Lieu de la prochaine assemblée;

19. Levée de l’assemblée.